

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Quel type de démarches ?	A qui s'adresser ?	De quels documents se munir	Informations utiles
Obtention de la Carte Nationale d'Identité	Mairie de son domicile, préfecture ou sous-préfecture	Formulaire de demande complété et signé, justificatif d'état civil, deux photographies, justificatif de domicile	Renseignements sur www.service-public.fr rubrique "Papiers-Citoyenneté" ou au 39 39 du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 8h30 à 18h
Obtention du passeport	Préfecture ou sous-préfecture	Formulaire passeport complété et signé, Carte Nationale d'Identité, deux photographies, timbres fiscaux	
Obtention du VISA	Consulat ou service consulaire de l'ambassade du pays où l'on souhaite se rendre	Passeport en cours de validité	
Autorisation de sortie du territoire	Mairie de son domicile	Pièce d'identité du parent, livret de famille, justificatif de domicile récent	
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité	Possibilité de faire une demande en ligne sur www.acte-etat-civil.fr
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage		
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44317 NANTES CEDEX 3	Pièce d'identité	Possibilité de faire une demande en ligne sur www.cjn.justice.gouv.fr
Permis de conduire	Ecole de conduite (sauf en candidat libre : à la préfecture)	Pièce d'identité, Deux photographies d'identité récente photocopies de l'attestation de recensement et du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense	Renseignements sur : www.permisdeconduire.gouv.fr Consulter son solde de point sur www.interieur.gouv.fr
Se marier	Mairie	Acte de naissance, pièce d'identité, justificatif de domicile	Renseignements sur : www.service-public.fr rubrique "Famille"
Divorcer	Avocat		
Se pacser	Greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence	Pièce d'identité, extrait d'acte de naissance avec filiation, attestation sur l'honneur	Renseignements sur : www.infopacs.fr
Adopter	Fédération Enfance et Familles d'adoption Service de l'aide sociale à l'enfance ou service départemental d'action sociale et de santé	Compléter un dossier, acte de naissance, acte de mariage, extrait de casier judiciaire, photographies Certificat médical	Renseignements sur : www.adoption.gouv.fr
Déclaration de naissance	Mairie du lieu d'accouchement	Certificat établi par le médecin ou la sage-femme	Renseignements sur : www.service-public.fr rubrique "Famille"
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Pièce d'identité, certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie, livret de famille, Carte d'identité du défunt, acte de naissance ou de mariage	
Don d'organes et de tissus	Faculté de médecine ou centre hospitalier le plus proche du domicile	Déclaration manuscrite signée	Renseignements sur : www.ledonlagreffeetmoi.com